

COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)

CDCPP-Bu(2013)14

Strasbourg, le 19 septembre 2013

4^e réunion du Bureau Strasbourg, 16-17 octobre 2013

EXAMENS DES ENSEIGNEMENTS TIRES DES PROJETS PILOTES REALISES SUR LE TERRAIN EN EUROPE DU SUD-EST, DANS LE CAUCASE, DANS LA REGION DE LA MER NOIRE ET DANS UNE SELECTION D'ETATS MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE, ET ELABORATION DE LIGNES DIRECTRICES

DOCUMENT POUR DISCUSSION

Point 4 v) du projet d'Ordre du jour

- Le Bureau est invité à examiner la proposition du Secrétariat et à donner toute orientation opportune pour la mise en œuvre de l'activité.

Introduction

L'objectif d'examiner les enseignements tirés des projets pilotes est la conséquence directe de l'évaluation du « Programme de coopération et d'assistance techniques relatives à la conservation intégrée du patrimoine culturel » menée en 2011 par le CDPATEP [rapports AT(2011)8 et AT(2011)16]. L'enjeu est de capitaliser sur l'expertise et l'expérience acquise dans le cadre des divers projets qui ont fait l'objet d'une reconnaissance et d'une bonne appréciation (par les Etats concernés et / ou par l'Union européenne) afin d'en dégager des enseignements et identifier les valeurs ajoutées de l'action du Conseil de l'Europe dans ces domaines. Le fait est que cette masse d'information a été insuffisamment exploitée.

La finalisation du Processus de Ljubljana sur la réhabilitation du patrimoine dans le Sud-est de l'Europe, mis en œuvre conjointement avec l'Union européenne depuis 2003 et avec l'appui supplémentaire du Regional Cooperation Council depuis 2011 implique de faire un bilan de ces dix années de coopération. Ce bilan devrait être étendu aux autres projets également mis en œuvre dans la région dans le cadre du programme régional pour le patrimoine culturel et naturel. La question est de savoir quels enseignements utiles pour l'ensemble des Etats membres peuvent être tirés de ces projets pilotes, et poser la question d'une possible extension de ces approches pilotes à d'autres régions d'Europe.

Le lancement prévu en 2014 du projet « Community-led Urban Strategies in Historic Towns » dans les six pays participants au programme du Partenariat oriental de l'Union européenne sera également l'occasion de faire le bilan de plusieurs années de coopération, notamment dans les pays du Caucase du Sud, des actions pilotes dans les villes historiques. Cette longue série d'expériences, qui inclut d'autres projets sur le même sujet en Russie ou dans des pays d'Europe occidentale doit être analysée pour proposer des orientations qui pourraient être publiées dans la série « orientations » du Conseil de l'Europe. Plusieurs sujets pourraient faire l'objet d'analyses ciblées.

Plusieurs autres thèmes et questions relatives aux priorités politiques du Conseil de l'Europe pourraient être abordés à travers l'analyse des projets réalisés dans le cadre du programme de coopération technique. Ce travail aurait avantage à être mené en collaboration, voire même en délégation à certains partenaires invités à participer au Réseau européen du patrimoine.

Les résultats de ce processus seront présentés au Bureau et au CDCPP tout au long de 2014 et 2015.

Action

Le Bureau est invité à discuter les propositions ci-dessus et à donner toute orientation appropriée au Secrétariat pour la mise en œuvre de l'activité.